

## Guide 2023 de FNB BMO pour la réalisation de pertes à des fins fiscales

### Commencez tôt et ajoutez de la valeur

Les fonds négociés en bourse (FNB) sont des outils efficaces pour aider les investisseurs à composer avec les marchés incertains, et on peut les utiliser pour cristalliser les pertes sur le plan fiscal. La fin de l'année 2023 approche et nous proposons des opérations sur des titres moins performants qui aideront les clients à réaliser des économies d'impôt.

#### Aperçu

- En quoi consiste la réalisation de perte fiscale?
- Dates importantes à retenir
- Occasions de pertes à des fins fiscales liées aux titres à revenu fixe
- Attention aux pertes apparentes
- Occasions d'actions à perte à des fins fiscales
- Obligations individuelles et actions privilégiées
- Exemple de réalisation d'une perte fiscale

#### En quoi consiste la réalisation de pertes fiscales?

- En se départissant de titres à l'égard desquels ils ont accumulé des pertes en capital, les investisseurs peuvent contrebalancer l'impôt qu'ils auraient autrement à payer sur les titres qu'ils ont vendus et sur lesquels ils ont réalisé des gains en capital. Pour maintenir une présence sur le marché, le produit de la vente peut être ensuite réinvesti dans des titres similaires assujettis à des risques comparables à ceux auxquels étaient assujettis les titres vendus.
- Lorsqu'il n'y a pas de gains en capital pour l'année en cours, les pertes réalisées peuvent être portées en diminution des gains en capital des trois années précédentes pour mettre à l'abri les gains réalisés pendant ces années; elles peuvent aussi être reportées pour réduire les gains en capital des années futures.
- La comptabilisation d'une perte en capital à des fins fiscales peut être restreinte dans certaines circonstances, par exemple lorsque le titre acheté est identique au titre vendu. Le titre vendu à perte ne peut pas être racheté par l'investisseur dans les 30 jours suivant la date de la vente. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller fiscal pour s'assurer qu'aucune restriction ne s'applique.
- Les pertes fiscales ne se limitent pas aux actions ordinaires; elles peuvent s'appliquer aussi à d'autres instruments financiers du compte de capital, comme les obligations, les actions privilégiées, les FNB et les fonds d'investissement.

#### Attention aux « pertes apparentes »

- Lors de l'exécution d'une stratégie de perte fiscale où les deux titres (dans ce cas-ci, les FNB) sont considérés comme des « biens identiques », une perte en capital sur la vente de l'un d'eux, suivie d'un rachat immédiat (ou d'un rachat dans les 30 jours) de l'autre serait considérée comme une « perte apparente » aux fins de l'impôt. Pour éviter cela, une meilleure pratique consiste à s'assurer que les deux FNB ne reproduisent pas le même indice.

#### Exemple de réalisation d'une perte fiscale :

- Les gains en capital réalisés lors d'opérations antérieures ou résultant de distributions de gains en capital par des fonds d'investissement peuvent être contrebalancés par la vente de titres dont le cours est inférieur au prix de base rajusté initial.
- Les investisseurs peuvent ensuite utiliser le produit de la vente pour acheter un titre différent, comme un fonds négocié en bourse BMO.

#### Dates importantes à ne pas oublier :

- **27 décembre 2023** : dernier jour pour vendre un titre au Canada et aux États-Unis dans le but de réaliser une perte fiscale (date de règlement T+2). Veuillez noter que les tableaux ci-dessous sont fournis à titre indicatif seulement; les pertes sont calculées depuis le début de l'année. Aux fins de l'impôt, les pertes en capital sont fondées sur la différence entre le prix de vente et la valeur comptable.

# Occasions de pertes à des fins fiscales liées aux actions

## Actions canadiennes

Symbole	Nom	Rendement total (cumul annuel) Au 24 octobre 2023	FNB BMO	Symbole
AP-UN	Allied Properties REIT	-34,49 %	FINB BMO équilibré de FPI	ZRE
CJT	Cargojet Inc.	-28,99 %	FINB BMO équilibré secteur industriel	ZIN
NTR	Nutrien	-25,56 %	FINB BMO agriculture mondiale	ZEAT
RCI	Rogers Communications	-18,46 %	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	ZCN
REI-UN	FPI RioCan	-15,55 %	FINB BMO équilibré de FPI	ZRE
PPL	Pembina Pipeline	-13,78 %	FINB BMO équilibré pétrole et gaz	ZEO
Marchés des capitaux	Banque Canadienne Impériale de Commerce	-13,34 %	FINB BMO équilibré banques / FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	ZEB / ZWB
TRP	TC Energy	-13,32 %	FINB BMO équilibré pétrole et gaz / FNB BMO vente d'options d'achat couvertes du secteur énergie	ZEO / ZWEN
BEP	Brookfield Renewable Partners	-13,18 %	FINB BMO équilibré services aux collectivités	ZUT
ENB	Enbridge	-11,59 %	FINB BMO équilibré pétrole et gaz / FNB BMO vente d'options d'achat couvertes du secteur énergie	ZEO / ZWEN
BNS	Banque de Nouvelle-Écosse	-8,95 %	FINB BMO équilibré banques / FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	ZEB / ZWB

Source : Bloomberg, le 24 octobre 2023.



Souhaitez-vous sortir du marché boursier et placer vos liquidités en attendant de futures occasions de placement? Pensez à la **série FNB du BMO Fonds du marché monétaires (ZMMK)** comme un instrument où placer des liquidités qui procure, en plus de l'accès à ces liquidités, de la stabilité.

## Actions américaines

Symbole	Nom	Rendement total (cumul annuel) Au 24 octobre 2023	FNB BMO	Symbole
MRNA	Moderna	-55,00 %	FINB BMO équilibré américain de la santé / FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	ZHU / ZUH
DG	Dollar General	-51,31 %	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	DISC
PFE	Pfizer	-37,38 %	FINB BMO équilibré américain de la santé / FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	ZHU / ZUH
EL	Estee Lauder Companies Inc	-28,33 %	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	DISC
PNC	PNC Financial Services Group	-24,81 %	FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines / FINB BMO équilibré banques américaines / FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	ZWK / ZBK / ZUB
BAC	Bank of America	-24,78 %	FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines / FINB BMO équilibré banques américaines / FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	ZWK / ZBK / ZUB
PYPL	PayPal	-22,28 %	FINB BMO actions du Nasdaq 100 / FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	ZNQ / ZQQ
AMT	American Tower Corp	-19,65 %	FINB BMO infrastructures mondiales	ZGI
KO	Coca-Cola Inc	-9,16 %	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	STPL
T	AT&T	-8,40 %	FINB BMO communications mondiales	COMM

Source : Bloomberg, le 24 octobre 2023.

# Occasions de pertes à des fins fiscales liées aux titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe jouent toujours un rôle important dans un portefeuille, puisqu'ils offrent une protection et une diversification à long terme. Les FNB de titres à revenu fixe continuent d'amplifier les avantages généraux des FNB : une plus grande liquidité ainsi qu'une diversification, une rentabilité et une efficacité fiscale plus importantes.

## Gamme complète de placements à revenu fixe

BMO est le plus important fournisseur qui divise l'ensemble du spectre des titres à revenu fixe par durée et par type de créance au Canada.\* Selon votre position sur la courbe des taux ou l'émetteur particulier que vous détenez, la grille 3x3 complète de BMO peut vous aider à repérer vos occasions de pertes fiscales sur titres à revenu fixe :

MARCHÉ CANADIEN CIBLÉ			
	Court terme	Moyen terme	Long terme
Oblig. de sociétés	FINB BMO obligations de sociétés à court terme <b>ZCS</b> Catégorie distribution	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme <b>ZCM</b>	FINB BMO obligations de sociétés à long terme <b>ZLC</b>
Provincial	FINB BMO obligations provinciales à court terme <b>ZPS</b> Catégorie distribution	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme <b>ZMP</b>	FINB BMO obligations provinciales à long terme <b>ZPL</b>
Oblig. fédérales	FINB BMO obligations fédérales à court terme <b>ZFS</b> Catégorie distribution	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme <b>ZFM</b>	FINB BMO obligations fédérales à long terme <b>ZFL</b>

## Occasion liée aux obligations à escompte

Les obligations à escompte peuvent aider les investisseurs à réduire leur revenu d'intérêts imposable par rapport aux fonds d'obligations traditionnels ayant des expositions similaires. Les FNB d'obligations à escompte de BMO investissent dans des obligations dont le taux de rendement actuel est proche ou inférieur à la valeur nominale. Le fait d'investir dans des obligations à coupon moins élevé et de veiller à ce que les coupons et le rendement à l'échéance soient mieux harmonisés permet de contribuer à améliorer l'efficacité fiscale. Dans un compte imposable, plus le coupon est élevé, plus l'investisseur paie d'impôt. Cela n'a pas d'incidence sur le rendement total avant impôt, car les coupons et les fluctuations de prix correspondent généralement au rendement à l'échéance au fil du temps. [Cliquez ici](#) pour en apprendre plus sur les avantages des FNB d'obligations à escompte.

Vente			Achat	
Symbole	Nom	Rendement en cumul annuel (%)	Symbole	Nom
XLB	iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	-6,02	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>
VLB	Vanguard Canadian Long Term Bond Index ETF	-6,18	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>
VAB	Vanguard Canadian Aggregate Bond ETF	-2,13	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>
XBB	iShares Core Canadian Universe Bond ETF	-2,11	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>
HBB	FNB Horizons Univers obligations canadiennes sélectionnées	-2,62	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>
ZAG	FINB BMO obligations totales	-2,08	ZDB	<a href="#">FINB BMO obligations à escompte</a>

Source : Morningstar Direct au 19 octobre 2023.

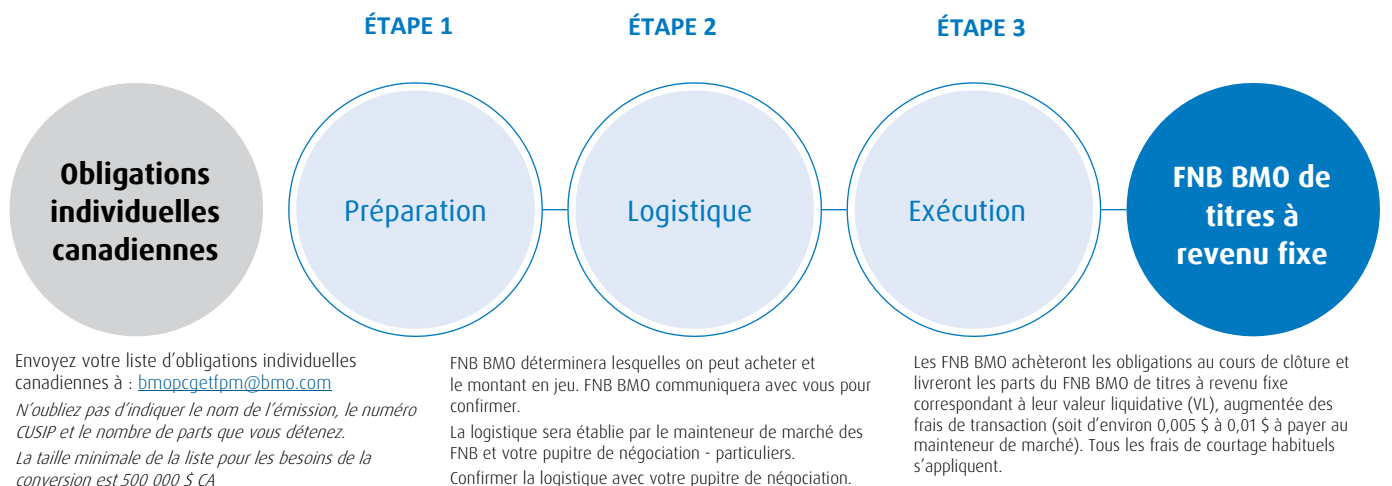
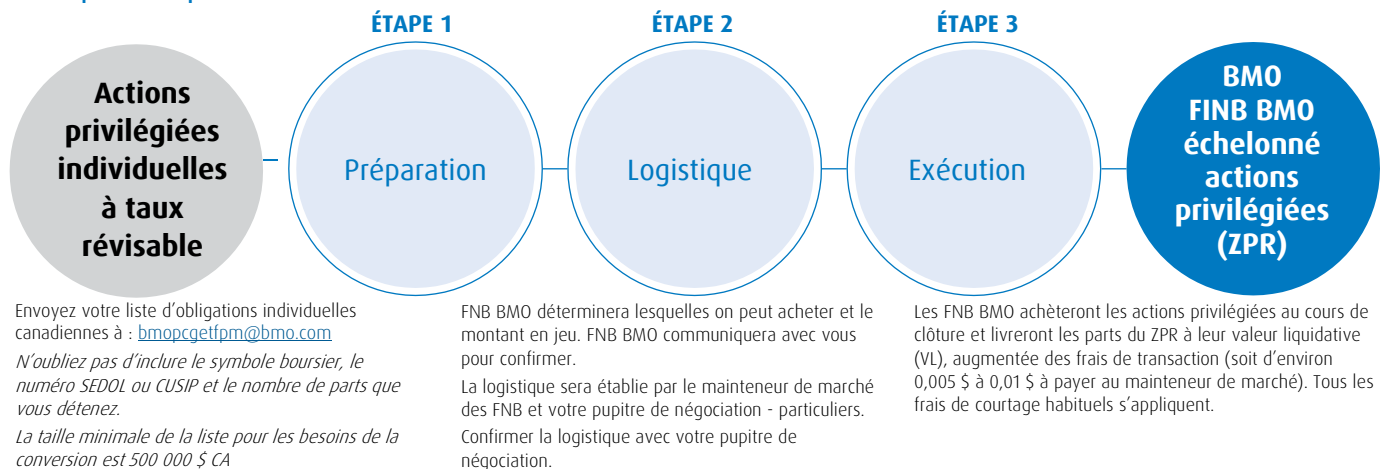
\* Source : NBF Bloomberg, octobre 2023

# Échanger des obligations individuelles et des actions privilégiées à taux révisable pour tirer parti des avantages des FNB et réaliser des pertes fiscales

## Quel est l'avantage?

- Alors que l'année civile tire à sa fin, les investisseurs pourraient chercher à cristalliser leurs pertes sur les obligations individuelles ou les actions privilégiées à taux révisable qu'ils détiennent afin de réaliser une perte fiscale.
- Les FNB BMO permettent désormais aux investisseurs de convertir leurs obligations individuelles canadiennes ou leurs actions privilégiées à taux révisable en actions dans un FNB correspondant. Par exemple, les obligations de sociétés canadiennes à court terme peuvent facilement être converties directement en actions du FNB BMO obligations de sociétés à court terme (ZCS). Ce processus permet à l'investisseur de tirer parti des avantages que comportent les FNB, tout en assurant une normalisation, une transparence et une diversification au sein des comptes des clients.
- Par rapport aux obligations individuelles et aux actions privilégiées à taux révisable, les FNB offrent d'importants avantages aux investisseurs. Ils donnent la possibilité d'obtenir instantanément la diversification voulue en une seule opération. De plus, les FNB procurent aux investisseurs qui gèrent une répartition ou un modèle précis pour plusieurs comptes de clients des avantages importants pour les liquidités. Dans le pire des cas, les FNB se négocieront dans une fourchette de cours acheteur-vendeur équivalente à celle des obligations ou des actions privilégiées à taux révisable sous-jacentes. Toutefois, ils présenteront généralement des écarts bien moins importants compte tenu de la liquidité secondaire fournie par le marché. Par rapport aux titres à revenu fixe et aux actions privilégiées, les FNB représentent pour les investisseurs une solution de rechange rentable, diversifiée et adaptable.

## Exemples du processus





## Personnes-ressources

## Spécialistes des FNB

## Ontario

<p><b>Kevin Prins</b> Premier directeur général 416-947-3703 kevin.prins@bmo.com</p>	<p><b>Daniel Stanley</b> Directeur général, Institutions et Services-conseils, Ontario 416-418-2354 daniel.stanley@bmo.com</p>	<p><b>Laura Tase</b> Directrice générale, Institutions et Services-conseils, Ontario 647-531-8769 laura.tase@bmo.com</p>
<p><b>Drew Burgess</b> Directeur général, Ontario 613-286-1492 andrew.burgess@bmo.com</p>	<p><b>Chris McGrath</b> Directeur général, Centre de l'Ontario et Manitoba 647-669-6642 chris.mcgrath@bmo.com</p>	<p><b>Jean Carlo Rouzier</b> Directeur général, Sud-ouest de l'Ontario 416-738-4858 jeancarlorouzier@bmo.com</p>
<b>Est du Canada</b>		
<p><b>Alain Desbiens</b> Directeur général, Est du Canada 514-449-6627 alain.desbiens@bmo.com</p>	<p><b>Erika Toth</b> Directrice générale, Ventes aux institutions et conseillers, Est du Canada 514-358-2310 erika.toth@bmo.com</p>	<p><b>Richard Ho</b> Vice-président, Eastern Canada 438-889-3727 richard.ho@bmo.com</p>
<b>Ouest du Canada</b>		
<p><b>Mark Webster</b> Directeur général, Ventes aux institutions, Ouest du Canada 604-562-2851 mark.webster@bmo.com</p>	<p><b>John Nardozi</b> Vice-président, Prairies 403-763-7212 john.nardozi@bmo.com</p>	<p><b>Hamish Lillico</b> Directeur général, Distribution des FNB, Ouest du Canada 778-867-5744 hamish.lillico@bmo.com</p>
<b>Investisseurs directs</b>		<b>Comptes nationaux</b>
<p><b>Erin Allen</b> Vice-présidente, Distribution directe 437-237-1989 erin.allen@bmo.com</p>	<p><b>Danielle Neziol</b> Vice-présidente, Distribution directe 647-461-0439 danielle.neziol@bmo.com</p>	<p><b>Sa'ad Rana</b> Représentant, FNB en ligne 416-867-5853 saad.rana@bmo.com</p>
		<p><b>Mike Scheiers</b> Vice-président, Comptes nationaux 416-274-8174 michael.scheiers@bmo.com</p>

Visitez le site [bmo.com/fnb](http://bmo.com/fnb) ou communiquez avec le Service à la clientèle au 1-800-361-1392.

### À quoi vous attendre pendant la période des impôts : Foire aux questions

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de l'investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

S&P®, S&P/TSX Capped Composite® et S&P 500® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), et « TSX » est une marque de commerce de TSX, Inc. Ces marques de commerce ont été octroyées sous licence à S&P Dow Jones Indices LLC et ont fait l'objet d'une sous-licence octroyée à BMO Gestion d'actifs inc. en rapport avec les FNB. S&P Dow Jones LLC, S&P, TSX et leurs filiales respectives ne recommandent pas les FNB, pas plus qu'elles ne les appuient, n'en vendent les parts ou n'en font la promotion. S&P Dow Jones Indices LLC, S&P, TSX et leurs filiales ne font aucune déclaration quant à l'opportunité d'effectuer des opérations ou un placement dans ces FNB BMO.

MSCI Inc. (« MSCI ») ne parraine et n'endosse ni les FNB BMO ni les titres de BMO mentionnés dans les présentes, n'en fait pas la promotion et n'assume par ailleurs aucune responsabilité à l'égard de ces FNB BMO ou de ces titres de BMO ou de tout indice sur lequel se fondent ces FNB BMO ou ces titres de BMO. Le prospectus sur les FNB BMO renferme une description plus détaillée des liens limités qu'entretient MSCI avec BMO Gestion d'actifs inc. et les FNB BMO associés. Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB ou le prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

<sup>MC/MD</sup> Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.